



Municipalité d'Yvonand
Tél. 024/557 73 00
Fax 024/557 73 01
E-mail : greffe@yvonand.ch

Au Conseil communal

1462 Y v o n a n d

Préavis municipal No 2017/07

Concerne : Crédit d'étude pour la mise en place d'un concept de stationnement et d'un schéma directeur de la mobilité.

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

Préambule

Ce préavis fait suite au postulat Alexandre Lecourtier adopté par le conseil communal dans sa séance du 19 juin 2015 "pour une gestion rationnelle de la circulation et des places de parc durant la saison estivale dans le centre du village et aux abords des plages" ainsi qu'à la situation évolutive de la démographie de notre commune, respectivement du nombre de véhicules et de la circulation en général.

En effet, le nombre de véhicules de tourisme immatriculés dans notre commune a augmenté de 28% en 5 ans - 1360 véhicules immatriculés au 31.12.2010 / 1740 au 31.12.2015.

La population a quant à elle augmenté de 25,4% dans la même période - 2513 habitants au 31.12.2010 > 3152 au 31.12.2015.

La problématique du stationnement s'est donc péjorée par cette évolution de la situation, même si la municipalité a toujours exigé le respect des normes en vigueur (VSS) en ce qui concerne la création des places de stationnement privées dans le cadre des nouvelles constructions.

Il est à relever que la demande de déplacement accrue conduit à une pression de plus en plus importante sur le stationnement public, ce dernier servant souvent d'alternative "confortable" au stationnement privé.

La période estivale apporte naturellement une problématique supplémentaire. La mise en place depuis quelques années d'un parking temporaire à proximité de l'av. des Pins apporte une amélioration de la situation, mais il y a lieu de définir le statut de cette solution en fonction des différentes zones d'affectation du territoire.

Le projet de création d'un parking P+Rail par les CFF est aussi à prendre en compte afin d'éviter un report sur l'occupation des places publiques dès que ce P+Rail entrera en fonction.

Un relevé complet des places de stationnement publiques sur l'ensemble du village a été effectué en 2016, en les répertoriant selon leur usage et leur réglementation. Certains comptages ont eu lieu aux endroits stratégiques, principalement dans le secteur des plages, et durant la période estivale.

Objet du préavis

Ce préavis prend en compte deux axes : le stationnement et la mobilité (tous modes).

Pour le stationnement, la municipalité s'est approchée d'un mandataire dans le but d'établir un concept de stationnement dans le secteur des plages dans un premier temps, puis sur l'ensemble du village. Cette personne ayant réorganisé sa carrière professionnelle et ne pouvant plus assumer le mandat souhaité, la municipalité a demandé une offre à un bureau spécialisé en matière de mobilité.

Un cahier des charges complet a été transmis par la municipalité et l'offre reçue fait part des points suivants :

- établissement d'un diagnostic du fonctionnement actuel du stationnement en fonction de l'offre et la demande dans le périmètre des plages et sur le reste de la zone urbanisée de la commune
- définition d'un plan de gestion des places de stationnement publiques dans le secteur des Plages et du Port pour les périodes de pointes estivales
- évaluation des besoins futurs dans le centre du village et ses alentours en tenant compte du diagnostic et des projets de développement connus à ce jour
- préciser, d'entente avec la municipalité, les objectifs de stationnement dans la localité
- recherche et analyse des variantes de gestion possibles du stationnement définissant le nombre de places par secteur, le type de gestion, la durée, la tarification, etc...

Deux périmètres d'études seront analysés :

- dans un premier temps (été 2017) le secteur des Plages, essentiellement compris entre les voies CFF et le lac pour la gestion du stationnement saisonnier estival
- suivra le reste de la zone urbanisée de la commune, au Sud des voies CFF, pour un concept communal de stationnement.



L'offre a été complétée par une étude d'un schéma directeur de la mobilité. Le fort accroissement de la population ces dernières années du fait de l'urbanisation qui s'étend et se densifie, accroît la demande de déplacement tous modes (transports individuels motorisés, mobilité douce – vélos et piétons) et amène donc une problématique complémentaire pour les usagers les plus vulnérables, à savoir les piétons et les vélos. L'objectif vise à définir des cheminements sécurisés pour ces derniers parallèlement à la mise en place globale d'une gestion du trafic motorisé dans l'ensemble de la localité.

Trois phases d'études successives sont proposées :

1. établissement d'un diagnostic de la situation actuelle et définition des objectifs en matière de mobilité
2. élaboration d'un schéma directeur de la mobilité – tous modes
3. déclinaison des schémas sectoriels d'aménagement pour la mobilité douce, en conformité avec le schéma directeur.

Une commission de suivi de l'étude sur le schéma directeur de la mobilité sera nommée par la municipalité, et un membre de chaque groupe politique représenté au conseil communal en fera partie.

Il est à préciser que le secteur du site scolaire En Brit bénéficie d'une étude séparée dans le cadre du concours d'architecture qui a été mené.

Aspects financiers

Le détail de l'offre est le suivant :

Stationnement

- Volet 1 / éléments de base collecte des documents et des données existantes, reconnaissance des lieux, relevés de la situation actuelle, établissement d'un plan de l'offre existante pour chaque périmètre (plages et zone urbanisée)	Fr.	2'500.00
- Volet 2 / plan de gestion secteur Plages analyse des relevés d'occupation en période de pointe, mise en évidence des besoins, analyse de l'offre à disposition et d'autres emplacements potentiels, analyse des contraintes, définition des objectifs, analyse des mesures de gestion possible, évaluation et recommandation sous forme d'un Plan de gestion du stationnement public du secteur des Plages, définition des mesures à mettre en place	Fr.	12'000.00
- Volet 3 / gestion du stationnement dans la zone urbanisée analyse et diagnostic de la situation actuelle avec relevés 6x/jour, analyse des résultats avec mise en évidence des problèmes, analyse de la demande, définition des objectifs	Fr.	15'000.00
- Prestations optionnelles Relevé des mouvements des véhicules toutes les 30 minutes sur deux zones afin de définir les divers types d'usagers stationnés, appréciation de la structure des usagers pour définition des mesures à mettre en œuvre	Fr.	3'500.00
- Frais divers : 3% du montant des honoraires	Fr.	990.00
Montant pour l'étude du concept de stationnement	HT Fr.	33'990.00

Mobilité

- Phase 1 / diagnostics et objectifs analyse de la situation actuelle et des projets d'urbanisation, repérage de la voirie et de la gestion de la circulation, appréciation sur site des problèmes existants, mise en évidence des principaux générateurs des déplacements mode doux, pointage/comptage des charges de trafic, mise en évidence des points noirs, carte de synthèse avec contraintes et objectifs	Fr.	8'000.00
- Phase 2 / schéma directeur de la mobilité définition des besoins mobilité douce et des itinéraires, solutions d'aménagement, sécurisation des secteurs, principe d'exploitation du réseau routier, examen détaillé de la mobilité douce aux endroits stratégiques, établissement d'un schéma directeur de la mobilité	Fr.	11'000.00
- Phase 3 / schéma sectoriels – liaisons mode doux définition des mesures concrètes de mise en œuvre sous forme d'avant-projets, schémas d'aménagement des liaisons à travers la localité, définition des aménagements nécessaires, esquisses et définition approximative des coûts, définition des priorités et des étapes de réalisation, examen préalable auprès de la DGMR (Direction générale de la mobilité et des routes)	Fr.	13'000.00
- Frais divers : 3% du montant des honoraires	Fr.	960.00

Montant pour l'étude d'un schéma directeur de la mobilité HT Fr. 32'960.00

Montant total concept de stationnement et schéma directeur de la mobilité HT Fr. 66'950.00
TVA 8% Fr. 5'356.00

Montant total, TVA 8% incluse Fr. 72'306.00

En conclusion, la municipalité souhaite que le conseil communal, après avoir entendu les rapports de la commission des finances et de la commission ad-hoc, prenne la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVONAND

Vu le préavis de la municipalité

Décide

1. D'accepter le crédit d'étude pour la mise en place d'un concept de stationnement et d'un schéma directeur de la mobilité pour un montant de Fr. 72'306.00.
2. De financer ce montant par les liquidités courantes.
3. D'amortir le montant de Fr. 72'306.00 sur 10 ans, compte 9143.14 (routes communales à amortir).
4. D'imputer le compte d'exploitation 430.3312 (amortissement obligatoire) de Fr. 7'230.60 par année pendant 10 ans.

Nous vous présentons, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire

Philippe Moser

Viviane Potterat

Municipal-délégué : M. Guy-Daniel Beney